

ÉTUDES
& ENQUÊTESPRÉSENTATION
DE L'ENQUÊTE

Les données présentées dans cette publication sont issues de l'enquête menée en partenariat avec l'Observatoire Régional des Études Supérieures de la Comue Lille Nord-de-France (ORES) qui a piloté l'étude académique et pris en charge l'intégralité de la collecte des données pour l'ensemble des établissements¹ concernés par l'enquête.

Les étudiants ont été interrogés entre le 1^{er} février et le 23 avril 2019 via un questionnaire en ligne. Le champ de la population enquêtée a été réduit aux seuls étudiants âgés au plus de 30 ans et hors « formation continue, délocalisations, doctorants et diplômés de niveau équivalent ou supérieur de santé, en programme d'échange international ». Cela représente pour l'Université de Lille 46 575 étudiants. Au total, 16% des étudiants ont répondu à l'enquête et les données ont fait l'objet d'une pondération sur les variables âge/ sexe, origine sociale, pays du baccalauréat ou titre équivalent/champ de formation/ site géographique du lieu d'étude, diplôme /niveau.

Le fichier d'enquête a été enrichi des résultats (au diplôme et à l'étape) extraits du logiciel de scolarité APOGÉE de l'année universitaire 2018-2019 à la date du 23 mars 2020.

Avertissement : cette étude a été réalisée avant la crise sanitaire de la Covid-19 et ne tient pas compte de ce contexte.

1. Université du Littoral Côte d'Opale, Université d'Artois, Université Polytechnique Hauts-de-France, Université Catholique de Lille, Rectorat de l'académie de Lille (post-bac) et les écoles affiliées aux universités et membres de la conférence régionale des grandes écoles. ou de la FUPL.

VULNÉRABILITÉ ÉTUDIANTE ET RÉSULTAT AUX EXAMENS AU TERME DE L' ANNÉE UNIVERSITAIRE

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE INSCRITS EN 2018-2019

La vulnérabilité étudiante a été étudiée précédemment (Études et Enquêtes n°29) au travers d'un indicateur synthétique qui a permis l'identification des facteurs de risques et le repérage des publics les plus exposés. Un tiers des étudiants de l'Université de Lille était en situation de vulnérabilité à la date de l'enquête, dont 15% en vulnérabilité forte.

Ce second et dernier volet de l'étude consacrée aux vulnérabilités étudiantes s'intéresse aux résultats obtenus au terme de l'année universitaire 2018-2019, que ce soit au diplôme ou au parcours pour les années non diplômantes.

L'étude révèle notamment qu'un étudiant vulnérable (score > 2) a "toutes choses égales par ailleurs" presque deux fois plus de "risque" de ne pas valider son année ou son diplôme au terme de l'année universitaire qu'un étudiant peu ou pas vulnérable (score ≤ 2). On retiendra également que plus l'étudiant présente un risque de vulnérabilité élevé et plus ses chances de réussite diminuent. Ainsi, 76% des étudiants présentant un score nul de vulnérabilité ont été admis contre 64% de ceux ayant un score de vulnérabilité forte (6 et 7).

L'examen des critères retenus dans la construction de l'indicateur de vulnérabilité sous l'angle du résultat obtenu au parcours (étape) ou au diplôme au terme de l'année universitaire 2018-2019 (cf. *tableau 2*), montre une moins grande réussite des étudiants qui ont déclaré se sentir souvent seuls (59% d'admis), de ceux qui n'ont pas pu compter sur une aide des proches en cas de difficulté financière (60%), ou encore de ceux ayant déclaré ne pas manger à leur faim pour raisons financières (62%). À l'opposé, le fait de devoir travailler pour vivre, d'avoir rencontré des difficultés de logement ou encore d'avoir renoncé à des soins pour raisons financières sont des critères qui semblent avoir un impact moins important sur le risque d'échec : plus de 70% des étudiants concernés par ces critères ont été admis à l'issue de l'année universitaire (contre 73% pour l'ensemble).

S'agissant de l'indicateur de vulnérabilité élaboré à partir des scores obtenus à chacun des critères, on observe que plus le seuil de vulnérabilité de l'étudiant est élevé et plus le taux d'admis aux examens ou au diplôme diminue. Il passe de 76% chez les étudiants non vulnérables à 64% chez ceux en situation de forte vulnérabilité qui rappellent le, représentent 15% des répondants à l'enquête (cf. *tableau 1*). Autrement dit, tout semble indiquer que plus l'étudiant présente un risque de vulnérabilité important et plus ses chances de réussir son année ou de valider son diplôme diminuent. Pour pouvoir vérifier cela, il convient de raisonner "toutes choses égales par ailleurs" car de nombreux facteurs influencent la "réussite" ou "l'échec" à l'université. Dans ce domaine, de nombreuses études ont mis en évidence le rôle du parcours scolaire antérieur de l'étudiant, de sa motivation mais aussi de son capital social, culturel et économique.

Tableau 1 : résultat au terme de l'année universitaire 2018-2019 selon le seuil de vulnérabilité de l'étudiant

Score	Seuil de vulnérabilité	Admis	Ajournés ou sans résultat
Score 7 et plus	Vulnérabilité forte	64%	36%
Score 6			
Score 5	Vulnérabilité moyenne	69%	31%
Score 4			
Score 3			
Score 2	Vulnérabilité faible	74%	26%
Score 1			
Score 0	Vulnérabilité nulle	76%	24%
Ensemble		73%	27%
Vulnérabilité (score > 2)		67%	33%
Pas ou peu de vulnérabilité (score ≤ 2)		75%	25%

Source : enquête CdVE 2019/ODiF-ULille (données pondérées)

Le modèle de régression logistique présenté en page 4 confirme "toutes choses égales par ailleurs" l'impact des variables classiquement utilisées pour analyser la réussite. Ainsi, un étudiant de l'Université de Lille qui a obtenu son baccalauréat avec au moins un an de retard a 2,3 fois plus de "risque" de ne pas valider son année ou son diplôme au terme de l'année universitaire qu'un étudiant ayant obtenu le baccalauréat en avance ou à l'heure par rapport à l'âge normal (18 ans). La série de baccalauréat demeure également prédictive des chances de réussite, en effet un bachelier professionnel a une probabilité plus forte d'échouer aux examens ou au diplôme (ou de renoncer) dans l'année qu'un bachelier scientifique (2,5 fois plus de "risque"). De même que les personnes disposant d'un titre ou d'une équivalence étrangère ou française (respectivement 1,8 et 1,6 fois plus de "risque").

Être issu d'un milieu social "très défavorisé" augmente également cette probabilité comparativement à un étudiant d'un milieu social "très favorisé" (odds ratio de 1,3). Le domaine disciplinaire de la formation suivie n'est pas non plus neutre car par rapport à un étudiant du domaine Sciences - Technologies, ceux de STAPS ou de Santé ont plus de "risque" que les autres de ne pas être admis aux examens ou au diplôme dans l'année (respectivement 2,7 fois et 1,8 fois) ; même si comme l'indique le graphique page 3, quel que soit le domaine de formation les étudiants vulnérables ont un taux de "réussite" toujours inférieur à celui des étudiants pas ou peu vulnérables. Le sexe joue également car les hommes ont une probabilité plus forte "d'échouer" comparativement aux femmes (près d'1,2 fois plus de "risque" d'être ajournés ou sans résultat) ; mais aussi les étudiants internationaux qui présentent 1,2 fois plus de "risque" que les étudiants de nationalité française. Enfin, si les autres variables ont un impact moins important comme la décohabitation ou encore le niveau de diplôme, il n'en est pas de même s'agissant de la vulnérabilité. En effet, les étudiants en situation de vulnérabilité (au moment de l'enquête) ont près de 2 fois plus de "risque" que les étudiants pas ou peu vulnérables de ne pas valider leurs examens ou leur diplôme à l'issue de l'année universitaire.

Cela confirme "toutes choses étant égales par ailleurs" l'impact des conditions de vie étudiante sur la "réussite ou l'échec", notamment par l'effet cumulatif des différentes dimensions prises en compte dans la construction de l'indicateur de vulnérabilité. À titre de comparaison, l'étude qui a été menée auprès des étudiants de l'Université de Rennes 1 en 2017-18 aboutit au même résultat¹.

¹ « Les vulnérabilités étudiantes, quels effets sur les parcours », Nathalie Beaupère & Xavier Collet, Céreq Échanges n°12 : Vulnérabilités étudiantes, les chemins de la réussite.

<https://www.cereq.fr/vulnerabilites-etudiantes-les-chemins-inattendus-de-la-reussite>

Avertissement méthodologique :

Les étudiants ayant déclaré avoir interrompu leurs études avant les examens de décembre 2018 sont exclus du champ de l'enquête. La mesure des résultats à l'année ne porte donc que sur la population des étudiants n'ayant pas renoncé précocement.

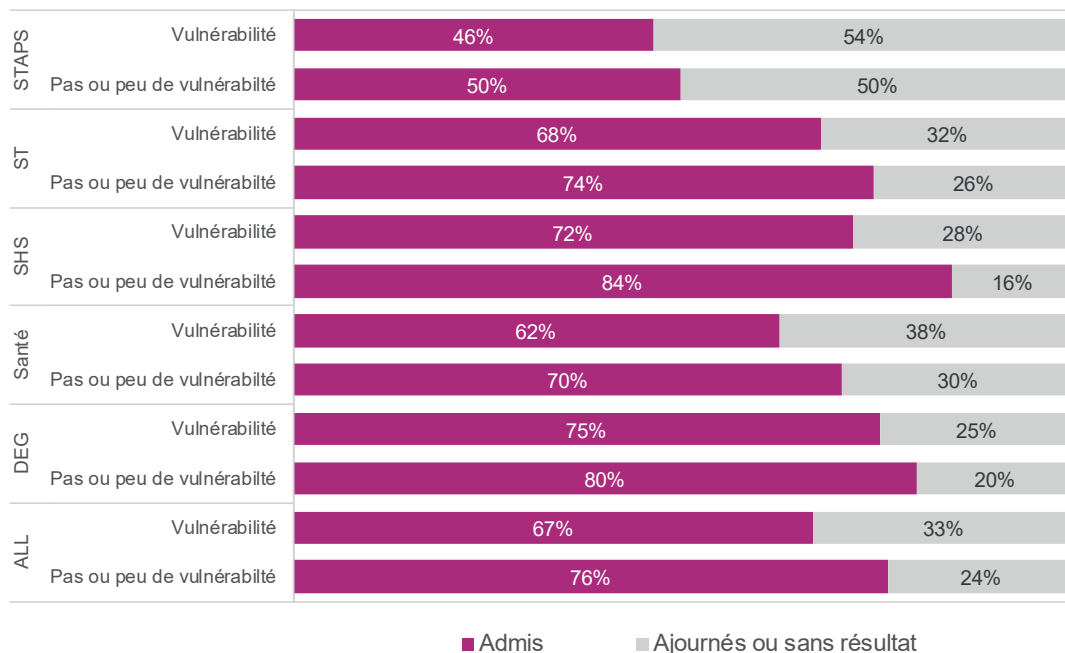
Tableau 2 : critères de vulnérabilité et résultat au terme de l'année universitaire (diplôme ou parcours (étape))

Critères	Admis	Ajournés ou sans résultat	Prévalence des critères ⁽¹⁾
Se sentir psychologiquement en mauvaise santé (score =1)	67%	33%	30%
Rencontrer des difficultés financières telles qu'il est impossible de faire face aux besoins (alimentation, loyer, factures...) (score=2)	65%	35%	25%
Rencontrer des difficultés de logement (score=1)	73%	27%	21%
Devoir renoncer à des soins pour raisons financières (score=2)	71%	29%	20%
Devoir travailler pour vivre (travail indispensable) (score=1)	71%	29%	18%
Se sentir souvent seul (score=1)	59%	41%	14%
Se sentir physiquement en mauvaise santé (score=1)	65%	35%	14%
Ne pas manger à sa faim de manière répétée pour raisons financières (score=2)	62%	38%	13%
Ne pas pouvoir compter sur une aide des proches en cas de difficultés financières (score=1)	60%	40%	8%

Source : enquête CdVE 2019/ODiF-ULille (données pondérées)

⁽¹⁾ La prévalence des critères indique la part des réponses positives recueillies à chacun des critères qui composent l'indicateur de vulnérabilité

Graphique : résultat au terme de l'année universitaire (diplôme ou parcours (étape)) selon la vulnérabilité de l'étudiant et le domaine disciplinaire de la formation suivie en 2018-2019



Source : enquête CdVE 2019/ODiF-ULille (données pondérées)

Tableau 3 : régression logistique sur la probabilité pour un étudiant de ne pas être admis (ajourné ou sans résultat) au diplôme ou au parcours (étape) au terme de l'année universitaire

Variables	Modalités	Exp(B) odds ratio	Signif.
Sexe	Réf : Femme		
	Homme	1,176	+++
Origine sociale ⁽¹⁾	Réf : Très favorisée		
	Favorisée	0,977	ns
	Défavorisée	1,043	ns
	Très défavorisée	1,282	+++
	Non renseignée	0,884	++
Nationalité et lieu d'obtention du baccalauréat (titre ou équivalence)	Réf : Français bac ou équivalence en France		
	Étranger bac. ou équivalence en France	1,014	ns
	Étranger bac. ou équivalence à l'étranger (étudiants internationaux)	1,242	+++
Cohabitation avec les parents	Ref : Cohabitant		
	Décohabitant partiel ⁽²⁾	0,651	+++
	Décohabitant total	0,724	+++
Bourse sur critères sociaux	Ref : Non boursier		
	Boursier	0,955	ns
	Demande refusée	1,048	ns
	En aurait eu besoin mais pas demandé	0,869	+++
Niveau de la formation suivie	Réf : Bac+1		
	Bac+2	0,311	+++
	Bac+3	0,180	+++
	Bac+4	0,312	+++
	Bac+5	0,265	+++
	Bac+6	0,067	+++
Domaine disciplinaire de la formation suivie	Réf : Sciences - Technologies		
	ALL	0,799	+++
	SHS	0,641	+++
	DEG	0,867	+++
	STAPS	2,756	+++
	SANTÉ	1,800	+++
Âge au baccalauréat	Réf : En avance (17 ans et moins)		
	À l'heure (18 ans)	1,420	+++
	En retard (19 ans et plus)	2,362	+++
Série de baccalauréat et titre ou équivalence	Réf : Bac. S		
	ES	0,822	+++
	L	0,951	ns
	Bac. international	0,000	ns
	Bac. professionnel	2,514	+++
	Bac. technologique	1,366	+++
	Titre ou équivalence française	1,848	+++
	Titre ou équivalence étrangère	1,599	+++
Vulnérabilité	Réf : Pas ou peu vulnérable		
	Vulnérable	1,971	+++
Constante		0,211	+++

Source : enquête CdVE 2019/ODiF-ULille (données pondérées)

+++ : significatif au seuil de 1%, ++ : Significatif au seuil de 5%, + : Significatif au seuil de 10%, ns : non significatif.

⁽¹⁾ L'origine sociale est déterminée par la catégorie socioprofessionnelle des parents, indiquée par l'étudiant lors de son inscription à l'université. C'est la catégorie socioprofessionnelle du parent 1 qui est indiquée, et quand elle est absente, celle du parent 2. La catégorie "très favorisée" correspond aux chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, aux professions libérales, aux cadres et professions intellectuelles supérieures et aux enseignants. La catégorie "favorisée" regroupe les professions intermédiaires et les retraités cadres et professions intermédiaires. La catégorie "défavorisée" est composée des agriculteurs exploitants, des artisans et commerçants et des employés. La catégorie "très défavorisée" correspond aux ouvriers, retraités employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

⁽²⁾ Les décohabitants partiels sont les étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents durant leurs études mais qui y retournent au moins une fois par mois.

Note relative au modèle de régression

Dans le modèle présenté, la personne de référence est une étudiante de nationalité française, issue d'un milieu social très favorisé et non bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux, vivant chez ses parents (cohabitant), inscrite en 1^{ère} année d'un diplôme du domaine Sciences - Technologies, titulaire d'un baccalauréat Scientifique obtenu en avance et pas ou peu vulnérable.

Exp(B)/odds ratio : définit le rapport de côtes (chances) ou risque rapproché d'être en situation de vulnérabilité que de ne pas l'être et il indique l'effet multiplicateur de ce risque par rapport à la situation de référence : par ex. dans le modèle (cf. tableau 3) , un étudiant en situation de vulnérabilité à 1,971 fois plus de "risque" de ne pas valider son année ou son diplôme dans l'année qu'un étudiant peu ou pas vulnérable.

Rappel du champ : étudiants âgés au plus de 30 ans et hors « formation continue, délocalisations, doctorants et diplômés de niveau équivalent ou supérieur de santé, hors programme d'échange international ». Sont également exclus du champ, les étudiants ayant déclaré avoir interrompu leurs études avant les examens de décembre 2018.

L'indicateur de vulnérabilité

L'indicateur de vulnérabilité étudiante utilisé dans cette publication a été conçu par le groupe de travail national « conditions de vie des étudiants », piloté et animé par Résosup (Réseau des observatoires du supérieur).

Cet instrument de mesure prend en compte plusieurs dimensions révélatrices des risques pouvant impacter les conditions de vie des étudiants et nuire au bon déroulement de leurs études. L'idée est de dépasser l'approche comptable communément utilisée pour mesurer le coût de la vie étudiante en intégrant à la fois des aspects économiques sous l'angle des difficultés financières et de leur impact (devoir travailler pour vivre, renoncement aux soins, alimentation), des critères liés à l'état de santé ressenti des étudiants (physique et psychologique) ou encore aux difficultés de logement, ainsi qu'au sentiment d'isolement perçu ou objectivé par le fait de ne pas pouvoir compter sur l'aide des proches. Il convient de préciser qu'il s'agit là d'un instrument de mesure d'une situation à l'instant T.

Les critères retenus pour le calcul de l'indicateur ont fait l'objet d'un questionnaire spécifique dans l'enquête « conditions de vie des étudiants » de l'Université de Lille et sont présentés dans le tableau 1. La somme des scores définit le positionnement d'un étudiant sur une échelle de vulnérabilité de 1 à 12. Pour exemple, un étudiant ayant déclaré « devoir renoncer à des soins pour raisons financières » s'est vu attribuer un score de 2 et s'il a également déclaré « se sentir souvent seul », un score de 1 et s'il n'a pas répondu ou négativement aux autres items, ses scores sont de 0. Son indice de vulnérabilité sera donc de 3.

Les étudiants **sont en situation de vulnérabilité lorsqu'ils obtiennent un score supérieur à 2, voire en forte vulnérabilité lorsque celui-ci est supérieur à 5**. Les étudiants avec un score ≤ 2 sont considérés comme **pas ou peu vulnérables** au regard des critères retenus.



Pour en savoir plus

Les conditions de vie des étudiants de l'Université de Lille - Chiffres clés (ODiF)

La mesure de la vulnérabilité étudiante - Etudiants de l'Université de Lille en 2018-2019, Études & Enquêtes n°29 (ODiF)

Enquête sur les conditions de vie des étudiant.e.s de l'Académie de Lille en 2018-2019
Premiers résultats, Novembre 2019 (ORES)

Focus sur les étudiants salariés et leurs résultats à l'année, ODiF info n°10

À paraître :

Les conditions de logement des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019 (ODiF), Rapport et Études & Enquêtes n°34

Les transports et déplacements des étudiants de l'Université de Lille en 2018-2019 (ODiF), Rapport et Études & Enquêtes n°35

ÉTUDES & ENQUÊTES UNIVERSITÉ DE LILLE

OBSERVATOIRE DE LA DIRECTION DES
FORMATIONS (ODiF)

DIRECTION :

Martine CASSETTE, Directrice
Stéphane BERTOLINO, Directeur adjoint

CONCEPTION - RÉALISATION :

Stéphane BERTOLINO

Avec la collaboration de Nathalie JACOB (ODiF),
Jean-Philippe QUAGLIO (ODiF) et Guillaume
DESAGE (ORES), Louise ROLLAND-GUILLARD
(ORES)

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Service Communication de l'Université de Lille

IMPRESSION :

Imprimerie Université de Lille

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://odif.univ-lille.fr>

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

ALL : Arts-Lettres-Langues (champ disciplinaire d'études)

APOGÉE : Application, Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants

CEREQ : Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications

DEG : Droit-Économie-Gestion (champ disciplinaire d'études)

FUPL : Fédération Universitaire et Pluridisciplinaire de Lille

ODiF : Observatoire de la Direction des Formations

ORES : Observatoire Régional des Études Supérieures

SHS : Sciences Humaines et Sociales (champ disciplinaire d'études)

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (champ disciplinaire d'études)

ST : Sciences-Technologies (champ disciplinaire d'études)